Facture FA2610-00979

Réf. client : CAC2610X0100160
Date facturation : 28/10/2026
Date échéance : 30/11/2026
Code client : CL2311-0275
Code comptable client : 411MERLINGPROFE
Réf. commande : CO2610-00876 (CAC2610X0100160) / 27/10/2026
Réf. expédition : BL2610-00960 / 29/10/2026

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

MERLING PROFESSIONNEL
Facturation
40 AVENUE PAUL LANGEVIN
17182 PERIGNY CEDEX

Numéro TVA: FR04404155897

Expédition à

MERLING PROFESSIONNEL
Cafés Merling
0682475669
cordier@groupemerling.fr
Avenue Paul Langevin
17180 PERIGNY

Numéro TVA: FR04404155897

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3141X15 - VELOUTE TOMATE CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	52,02	4	20%	166,46
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	52,75	8	20%	337,60
3145X15 - POTAGE POULET PATES X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	54,99	8	20%	351,94
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	52,02	4	20%	166,46
3111X15 - CAFE DECAFEINE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011100)	5,5%	48,11	1	20%	38,49

Conditions de règlement: Règlement à 30 jours fin de mois

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit agricole

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Adresse: CAE ROUEN (83210)
Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN
Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636
Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Total net avant remise	1 326,19
Remise totale	265,24
Total HT	1 060,95
Total TVA 5,5%	58,35
Total TTC	1 119,30
Payé	0,00
Avoirs ou excédent reçu	97,94
Reste à payer	1 021,36

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	N° pièce
06/11/2026	97,94	Avoir	AV2611-00027

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, la restitution des marchandises et aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payé. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spéficique sur la facture.
Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf